

Public concerné : ensemble du personnel de l'entreprise dans le cadre de la gestion des risques professionnels.

DIV191V

Prérequis : aucun

Objectif :

Initier l'ensemble du personnel de l'entreprise à l'intérêt des mesures de prévention mises en place ainsi qu'au respect de l'ensemble des consignes de sécurité et en particulier celles concernant le port des équipements de protection individuels.



Durée :

4 heures de visioformation
+ environ 2h de travaux personnels

Nombre de participants :

Cette formation est prévue pour un groupe de 5 à 10 participants

Modalités de réalisation :

En 3 modules de classes virtuelles par visioformation (également disponible en présentiel sous la référence DIV191)

Délais et modalités d'accès :

Sessions planifiées à la demande

Modalités d'évaluation :

Le formateur mettra en œuvre une évaluation formative tout au long de la formation

Validation :

Une attestation de fin de formation validant les compétences acquises est remise à chaque participant à l'issue de la formation

Méthodes et outils pédagogiques :

Formation implicite et participative.

Chaque candidat devra être équipé d'un dispositif relié à Internet et muni d'une caméra et d'un micro.

Intervenant(s) :

Formateur en prévention des risques professionnels

Contenu de la formation :

Les risques professionnels et leurs enjeux :

- Appréhender les notions de base en matière de prévention
- Situer les enjeux liés aux risques professionnels (humains, financiers et juridiques)
- Comprendre l'intérêt de la prévention des risques face aux enjeux des risques professionnels

La prévention des risques professionnels :

- Situer l'organisation et les acteurs de la prévention dans l'entreprise
- Appréhender les mesures de prévention et de protection des risques existants dans l'entreprise :
 - Risques liés à l'activité physique et aux postures de travail
 - Risques liés aux déplacements et aux chutes
 - Risques mécaniques
 - Risques chimiques, biologiques et sanitaires (COVID19)
 - Risques électriques
 - Risques routiers et psychosociaux
 - Risques liés aux ambiances de travail (vibrations, bruits, ...)
 - Autres risques spécifiques à l'entreprise ...

Mise en applications pratiques :

- Visite analytique des postes de travail afin d'identifier les risques
- Identification des mesures mises en place au poste de travail

Pour toutes situations de handicap, merci de prendre contact avec nous.

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com

Devis immédiat en ligne ([cliquez ici](#))